

<https://www.aefinfo.fr/depeche/675808>

✍ Elise Le Berre

🕒 4 min read

## Évaluation des écoles : le SE-Unsa demande "du temps et du sens"

Dans un communiqué de presse du 4 juillet 2022, le SE-Unsa précise ses attentes sur les évaluations des écoles. Pour le syndicat, il faut définir "le temps sur lequel doivent se tenir les différentes phases d'évaluation", notamment en "planifiant les évaluations des écoles". Tout en rappelant que ces évaluations doivent s'inscrire dans une "démarche d'amélioration du service public d'amélioration", il met en garde contre "tout projet d'évaluation" qui aurait pour effet de "creuser davantage les inégalités". Enfin, ce travail doit "aboutir à des actions concrètes".



Le SE-Unsa demande une planification des évaluations des écoles sur l'année. rectorat de Corse

Rappelant que "le cadre d'évaluation de l'école, tel qu'il a été défini en janvier 2022 par le Conseil d'évaluation de l'école", sera "applicable à partir de la rentrée 2022", le SE-Unsa estime, dans un communiqué de presse du 4 juillet, que ce "travail n'aura d'intérêt que s'il est mené dans de bonnes conditions" et si "les moyens permettant la concrétisation des projets émergent".

Une "planification des évaluations des écoles"

Dans le cadre des évaluations des écoles, le SE-Unsa réclame "du temps et du sens" : il souhaite, d'une part, voir préciser "le temps sur lequel doivent se tenir les différentes phases de l'évaluation", alors que "pour rendre une tâche supplémentaire", il faut qu'elle "soit inscrite dans les obligations réglementaires de service des agents et/ou sur un temps banalisé" ([lire sur AEF info](#)).

D'autre part, le syndicat demande "une planification des évaluations des écoles sur l'année", ainsi que "la communication de la liste des écoles évaluées lors de l'année N dès le mois de juin de l'année N-1".

Une "démarche d'amélioration du service public d'éducation"

Afin que cette "démarche d'évaluation des écoles" s'inscrive dans une "démarche d'amélioration du service public d'éducation", le SE-Unsa insiste sur l'importance de "déterminer avec les parties prenantes", et en particulier "l'équipe éducative", "les critères de cette évaluation" ([lire sur AEF info](#)).

Le syndicat, qui alerte sur "un système scolaire inégalitaire", et une "offre d'enseignement différenciée", dit aussi "s'opposer à tout projet d'évaluation des établissements dont les résultats, rendus publics, alimenteraient le marché scolaire et creuseraient davantage les inégalités".

Enfin, considérant que l'évaluation des établissements "doit être totalement déconnectée de l'évaluation individuelle des personnels et des élèves", le syndicat martèle : "cela ne doit pas servir à établir une rémunération au mérite ou aux résultats", ni "être un moyen d'établir un classement entre eux".

"Du temps" et "du sens" pour "aboutir à des actions concrètes"

Pour le SE-Unsa, l'évaluation doit "aboutir à des actions concrètes" :

- "rédaction facilitée du nouveau projet d'école,
- besoins de formation exprimés par les équipes réellement pris en compte,
- indicateurs au service des équipes dans le cadre des discussions avec les collectivités (demandes de dotations, de matériel, des sorties scolaires...)"

Le MEN prévoit une évaluation des écoles tous les 5 ans. Plusieurs syndicats enseignants du 1er degré, dont le ~~Snuipp~~ FSU, ont réclamé de leur côté un arrêt des évaluations ([lire sur AEF info](#)).

Generated with Reader Mode